

Image not found or type unknown



## Usurpation d'adressé postale

Par TdC, le 13/11/2019 à 21:04

Bonsoir

Je réside dans une copropriété horizontale composée de 5 maisons donc 5 lots sise au N°45 de ma rue.

Notre voisin indique sur son portail être la villa n°6 pour bien lier son bien et son lot séparé cadastralement à notre copropriété.

Comment pouvons-nous obtenir qu'il n'utilise plus notre N° d'adresse postale et se voit octroyer un 45 bis ou autre?

Merci pour vos conseils